

"Le rapport Spierenburg: (2) Chacun son rôle" dans Europe

Légende: Dans son éditorial du 5 octobre 1979, Emanuele Gazzo, rédacteur en chef de l'agence Europe, résume les principales propositions contenues dans le rapport Spierenburg en ce qui concerne notamment le fonctionnement de la Commission européenne et la réorganisation interne de ses services.

Source: Europe. Agence internationale d'information pour la presse. dir. de publ. RICCARDI, Lodovico ; Réd. Chef GAZZO, Emanuele. 05.10.1979, n° 2762. Bruxelles.

Copyright: (c) Agence Europe S.A.

URL: [http://www.cvce.eu/obj/"le_rapport_spierenburg_2_chacun_son_role"_dans_europe-fr-1d62d17d-222d-4ba6-8430-1fd9ede9ab39.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 15/11/2012

Le rapport Spierenburg : (2) Chacun son rôle

Comme nous l'avons écrit hier, les réformes proposées par le groupe Spierenburg ont une portée politique certaine, tout en demeurant dans le cadre de ce que l'on peut qualifier de "bonne gestion des affaires". Dans ce même cadre, elles peuvent aussi avoir une portée humaine pas du tout négligeable. Ces propositions n'exigent aucun changement des traités en vigueur mais, sur certains points, il leur faut l'accord des gouvernements. Elles se limitent strictement à ce qui concerne la Commission, sans modifier ses compétences et ses pouvoirs, ni ses relations avec les autres institutions. Mais elles mettent la Commission en mesure d'exercer correctement et entièrement, dans l'intérêt de la Communauté toute entière, les compétences et les pouvoirs qui lui sont attribués.

D'autres propositions seront sans doute formulées par le groupe des "sages" que préside M. Robert Marjolin, à l'intention du Conseil Européen. Elles concerneront l'ensemble du fonctionnement des institutions communautaires et il n'est pas exclu que sur certains points il y ait concordance de vues avec les conclusions et propositions du Groupe Spierenburg (des contacts entre les deux groupes ont d'ailleurs eu lieu)

Dans la partie où il analyse la situation actuelle et les causes d'un certain désarroi, le Rapport est assez sévère, mais le diagnostic est lucide et objectif. Les défauts dans le fonctionnement des services proviennent de plusieurs raisons, et en premier lieu de facteurs politiques extérieurs (tendance à limiter l'indépendance et le droit d'initiative de la Commission; nombre et méthodes de désignation des Commissaires; insuffisance de contacts directs avec l'opinion; procédure d'attribution de postes de fonctionnaires, etc.). Il s'y ajoute les conséquences inévitables d'un accroissement progressif des tâches (et de l'élargissement géographique), dans des directions souvent imprévisibles, et naturellement les décisions parfois contradictoires et difficiles à appliquer prises par les présidents qui se sont succédés à la tête de la Commission.

Il est impossible de résumer ici un Rapport qui mérite d'être lu avec attention dans sa totalité. Nous nous limiterons à résumer les propositions principales qu'il contient (1) la plus importante est celle de limiter à un par pays le nombre des Commissaires. Si les gouvernements se déclarent d'accord, cela pourra se faire à partir de janvier 1981 (nouvelle Commission, et présence de la Grèce). Cette idée a été déjà longuement discutée (cfr. le chapitre institutionnel dans le rapport de la Commission sur l'élargissement) et elle a suscité des réactions diverses. Le principe de la présence d'un seul membre par pays est sain et logique, car au sein de la Commission, la notion de "représentation" des pays est inexistante. Les Commissaires sont indépendants et sont nommés par l'ensemble des gouvernements, d'un commun accord. La notion de "pondération" est donc tout à fait étrangère à ce contexte, car chaque Commissaire représente l'intérêt général de la Communauté. Certains observent qu'il serait opportun, voire nécessaire, de réaliser une représentation des différentes forces politiques. Mais cette possibilité est en tout cas exclue pour les "petits" pays. C'est plutôt dans la "globalité" de la désignation que cet équilibre politique peut être réalisé. En revanche, certains estiment qu'une Commission avec un Commissaire pour chaque nationalité présenterait une symétrie dangereuse avec le COREPER mais la première se place au niveau politique et l'autre au niveau diplomatique. Rappelons que, déjà en 1965 et puis en 1967 nous avons mis en garde contre le danger d'une Commission trop nombreuse.

(2) la deuxième proposition consiste à renforcer la présidence (ce qui d'ailleurs correspond à la pratique adoptée en 1977 pour la désignation du Président), également par la désignation d'un seul vice-président qui aurait un rôle effectif de coordination de manière à augmenter la cohésion et à réaliser la collégialité effective. L'efficacité d'une telle pratique serait certaine, à la condition de réaliser également la circulation des idées et des contrôles, dans les sens horizontal et vertical.

(3) dans cette optique, la réforme suggérée pour la rationalisation des Directions générales et des services aura une portée très considérable, notamment dans la mesure où le rôle du Directeur général sera réévalué dans tous ses aspects. Ceci concerne évidemment aussi le rôle des Chefs de cabinet. Les critiques contenues dans le Rapport ne sont pas sans fondement. Les personnes ne sont pas en cause - bien que le Rapport contienne des précisions quant aux limites du rôle des Cabinets - mais plutôt la dégénération d'un expédient (le "groupe" des Chefs de cabinet en tant qu'instrument de "filtrage" de tout ce qui doit atteindre à un moment donné la Commission en tant que collège) qui à une certaine époque visait à une rationalisation des

travaux.

(4) le Rapport contient ensuite une série de propositions détaillées en matière d'emploi des ressources en personnel. Rien n'est plus faux que l'image d'une Commission pléthorique formée de technocrates apatrides, produisant de la paperasserie. La mobilité, la libération des carrières, tout cela est excellent. Mais il faut surtout réaliser un véritable sentiment de participation. Une Commission renforcée dans ses structures et qui serait maîtresse de ses initiatives, réussirait à galvaniser tant de volontés et ferait de tant de fonctionnaires plus ou moins frustrés une armée efficace au bénéfice de l'idée européenne qu'ils ont choisi de servir.

Em.G.